UQAM PLAN DE COURS

HIS 8036-20 : BAS-CANADA / QUÉBEC ET AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE AU XIX^{e} SIÈCLE

Automne 2024
Horaire : mercredi, 18 h à 21 h

Professeur : Dany FOUGÈRES
Bureau : A-6320
Disponibilité : Le professeur sera disponible pour des rencontres individuelles les mercredis après-midi, de 14h à 16h et sur rendez-vous.
Courrier électronique : fougeres.dany@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS SELON L'ANNUAIRE

Ce séminaire interroge les profondes transformations qu'a connues le 19e siècle québécois et canadien, tant du point de vue politique, social et économique, que culturel. Si la matière focale porte sur le Bas-Canada et le Québec, le regard embrasse l'Amérique du Nord britannique et la fédération canadienne en construction. Le séminaire permet surtout de faire le point sur la production historienne récente, en tenant compte des grands débats qui ont marqué la façon d'envisager ou de comprendre cette période charnière de l'histoire du Québec et du Canada. En plus d'approfondir certains thèmes (comme l'immigration, l'appropriation du territoire, les autochtones, les identités collectives, l'industrialisation, la religion et les églises, la démocratie libérale naissante, les conflits sociaux, les femmes, etc.), ce cours vise à développer la capacité d'analyse et l'esprit critique des étudiants et des étudiantes. Il invite à réfléchir sur la périodisation ou le découpage spatial dans le récit historien; à analyser les méthodes, les concepts et les approches adoptés par les auteurs à l'étude; à mettre en perspective ces pratiques de l'histoire du Québec et du Canada au regard des tendances historiographiques plus générales.

PRÉSENTATION

Qu'ont cherché et/ou trouvé dans les dernières décennies (depuis le tournant du présent siècle) les historiennes, historiens, du Bas-Canada/Québec et de l'Amérique du Nord britannique du XIX^{e} siècle? Si les thèmes, les objets, les événements étudiés relevaient (et relèvent encore) d'abord de préoccupations spécifiquement « intérieures », peut-on suggérer qu'ils étaient (et sont) tout de même largement inspirés (ou communs) d'interrogations et de façon de faire présentes dans la pratique historienne étrangère?

Le XIX^{e} siècle, le siècle des révolutions? Lesquelles? Un siècle fondateur en Amérique du Nord britannique? Fondateur de quoi? Tout cela à l'instar du monde occidental, ou plutôt sur un quant-à-soi marqué par la spécificité, voire l'unicité de notre expérience humaine? Le descriptif officiel du cours mentionne : « Le séminaire permet surtout de faire le point sur la production historienne récente, en tenant compte des grands débats qui ont marqué la façon d'envisager ou de comprendre cette période charnière de l'histoire du Québec et du Canada ». Notre quête académique (appelons-là ainsi) se situera là, à la jonction de la production historienne d'aujourd'hui et d'hier (hier étant ici depuis la professionnalisation de notre métier au Québec/Canada), mais cela toujours avec un œil ouvert sur les productions étrangères comme le suggère également notre descriptif officiel.

Cela dit, la production historienne est invariablement préoccupée par deux éléments : 1) rendre compte du passé qu'elle décrit et analyse et; 2) rendre compte de ce qui a déjà été écrit dans les ouvrages précédents sur les mêmes sujets. En d'autres termes, il n'y a pas de publication historique « sérieuse » sur un sujet sans un retour, même bref, à ce qui en a été écrit précédemment. C'est ce qu'on appelle le bilan historiographique (tâche qu'on ne peut ignorer si l'on désire rédiger un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat).

Il y a dans notre historiographie des thématiques de recherche « pérennes » pourrait-on dire, qui se retrouvent au centre des productions d'aujourd'hui comme d'hier. Dans ces cas, sommes-nous en présence d'interprétations toutes en continuité ou plutôt en rupture? En d'autres mots, est-ce que les *Nouveaux* entretiennent un dialogue avec les *Anciens*? Par ailleurs, plus récemment des thématiques nouvelles (souvent mises de l'avant par l'actualité) sont apparues dans le paysage de notre historiographie alors que d'autres, pourtant chaudement discutées (disputées!) il n'y a pas si longtemps, sont pour ainsi dire sorties de nos radars. Production historienne nouvelle, production historienne ancienne, production historienne pas si nouvelle, production historienne pas si ancienne? Et dans tous les cas, que soit ou non laissé à l'abandon des chantiers historiques pour (au bénéfice) de nouveaux, notre « comportement » d'historiens et d'historiennes est-il en phase avec les expériences étrangères? Voilà ici une suite de questions qui sans parvenir à les solutionner en entier, peuvent à tout le moins stimuler notre réflexion, suggérer des angles d'analyse.

Mais avant, nous nous permettrons de débuter notre réflexion par « un repli » sur nous-même afin d'interroger la production historienne québécoise dans son ensemble, toutes périodes historiques confondues. Y-a-t-il une historiographie québécoise qui porte, « en propre », sur le XIX^{e} siècle bas-canadien/québécois et de l'Amérique du Nord britannique, c'est-à-dire un champ de recherche spécifique, un espace temporel formé de dix-neuvièmistes, qui se soit constitué dans la production historienne québécoise depuis la professionnalisation du métier ? Si oui, quelle est la place occupée par ce champ/espace temporel et quels en sont les thèmes phares? Pour répondre à ces questions nous nous tournerons vers trois analyses des publications (articles) parues dans la Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF) depuis sa fondation.

FORMULE PÉDAGOGIQUE ET OBJECTIFS

Ce séminaire a pour objectif général de révéler le XIX^{e} siècle bas-canadien et de l'Amérique du Nord britannique à la lumière d'ouvrages publiés depuis le tournant du présent siècle. Au final, il faudra se « risquer » à qualifier notre historiographie du XIX^{e} siècle : historiographie de la continuité, en rupture, d'emprunts, distincte, singulière, métissée… cela dans ses questionnements, ses outils, ses objets…, cela en prenant pour exemple…! Les activités à réaliser (travaux) dans le présent séminaire seront guidées par l'atteinte de cet objectif.

Ce séminaire est axé sur la discussion en classe, discussion alimentée par des lectures communes. Les séances se dérouleront sous la forme de rencontres de discussions. Pour chaque séance programmée au calendrier des activités, l'étudiante, l'étudiant aura des lectures à faire et se présentera en classe avec une courte fiche de lecture déjà rédigée (les attentes relatives à ces fiches de lecture sont décrites plus loin dans la section évaluation). La présence aux séances du séminaire est obligatoire.

ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Fiches de lecture (6)	60% (10% x 6)	Semaines 4, 6, 7, 9, 11,13
Travail de fin de session	40%	23 décembre

- **Fiches de lecture** (6) 60% Semaines variables

***Objectif* :** Produire un «outil» d'analyse et de discussion dans l'esprit du séminaire (une participation active lors des séances) et dans le but d'atteindre l'objectif général que l'on s'est fixé.

***Démarche* :** L'étudiante, l'étudiant doit, à l'intérieur d'un texte court qui emprunte la forme d'une fiche technique (maximum 2 pages, à interligne et demi, caractères Times 12 points; la forme d'un texte en continu peut être utilisée) répondre à ces trois questions :

- Quels sont les éléments phares de l'ouvrage lu, les éléments à retenir? Quelle en est l'idée principale? Comment, selon vous, qualifier le XIX^{e} siècle à la lumière de l'ouvrage lu?
- Il semble y avoir (y est présenté) « singularité ou communauté d'expériences historiques » avec l'ailleurs? Ou l'ailleurs n'est peut-être jamais considéré (ce qui n'est pas un défaut en soi)!
- À quoi ressemble l'encrage historiographique ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiante, l'étudiant, portera attention non seulement aux propos rapportés par les auteur.e.s, mais aussi à l'outillage théorique et méthodologique utilisé, aux sources sur lesquelles s'appuie l'argumentaire développé, aux ouvrages secondaires cités. Écrit autrement, les fiches de lecture se présenteront comme autant de documents « informatifs » qui permettront d'alimenter la rédaction du travail de fin de session.

***Évaluation* :** Cet exercice est évalué en tenant compte la clarté et de la richesse de l'argumentation, de la rigueur de la réflexion et de la richesse du regard posé sur les lectures.

- **Travail de fin de session** 40% 23 décembre

***Objectif* :** Dans l'esprit d'un essai critique, faire votre propre bilan des apprentissages de la session (vos lectures comme les échanges en classe) avec pour objectif : résumer, identifier, qualifier, le XIX^{e} siècle bas-canadien et de l'Amérique du Nord britannique à la lumière des ouvrages consultés (et donc manifestement des intérêts de recherche et des sensibilités des auteur.e.s consulté.e.s).

***Démarche* :** Qu'avez-vous à écrire (à dire) sur ce XIX^{e} siècle bas-canadien et de l'Amérique du Nord britannique? Les fiches de lecture produites pendant la session ainsi que les discussions tenues avec vos collègues lors des séances vous aideront à réaliser votre travail. Votre texte devra être construit comme si l'on vous demandait de préparer une conférence dont le thème serait : « Le XIX^{e} siècle bas-canadien et de l'Amérique du Nord britannique, une histoire de… ». Votre texte sera de 8 à 10 pages maximum, à interligne et demi, caractères Times 12 points. Pour celles et ceux au doctorat, il sera de 12 à 15 pages maximum. Pour ces dernières, derniers, le travail devra rendre compte de la compréhension des enjeux reliés au XIXe siècle en intégrant ces réflexions à son sujet de thèse. Par ses interventions en classe, le professeur veillera tout au long de la session à préparer l'étudiante, l'étudiant à cet exercice final.

***Évaluation* :** Cet exercice est évalué en tenant compte de l'originalité du propos, de la « robustesse » des arguments avancés ainsi que de la cohérence et de la structure argumentaires.

*Ce cours est à double niveau, de maîtrise et de doctorat. La participation en classe, l'engagement et l'enthousiasme sont manifestés pareillement, que l'on débute une maîtrise ou un doctorat. Pour les activités 1 et 2 par contre, le professeur pourra s'attendre à retrouver chez les étudiants de 3^{e} cycle une réflexion davantage affirmée, révélant en cela le passage déjà réussi du 2^{e} cycle. Les attentes spécifiques aux étudiantes et étudiants du 3^{e} cycle seront discutées individuellement avec chaque personne concernées, cela afin de tenir compte de leur réel niveau d'avancement.

Qualité du français : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

Modalités de consultation des travaux et des examens :

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

Présentation matérielle :

Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département d'histoire, décrites dans le *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire* (août 2004), disponible en ligne à l'adresse http://www.unites.uqam.ca/dhist/guide-1ercycle-2004_final.pdf. Toutefois, d'autres règles méthodologiques peuvent s'appliquer, en autant qu'elles le soient avec rigueur et cohérence.

CALENDRIER DES RENCONTRES ET ACTIVITÉS DE LECTURE

- **4 septembre – *Introduction***

Présentation du plan de cours et du déroulement de la session

- **11 septembre – *Indices de la production historienne québécoise sur le XIX^{e} siècle à travers la RHAF***

GOYETTE, Julien, Louise Bienvenue et Nicolas Devaux, « Regards sur l'évolution de la *RHAF* depuis 1982 », Volume 74, numéro 1-2, été–automne 2020.

COUPAL, Jean-Paul, « Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française 1972-1981* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 36, 4 (mars 1983), p. 553-567.

HARVEY, Fernand et Paul-André Linteau, « L'évolution de l'historiographie dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1947-1972 : aperçus quantitatifs », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26, 2 (septembre 1972), p. 163-183.

- **25 septembre – *Le XIX^e siècle, celui du libéralisme ?***

LAMONDE, Yvan, Brève h*istoire des idées au Québec*, *1763-1965*, Montréal, Boréal, 2019, p. 1 à 110.

DUCHARME, Michel, « Introduction », « Chapitre 1 », « Chapitres 3 à 5 » et « Conclusion » dans *Le concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2010, p. 1 à 45; 67 à 201 et 235 à 238.

- **9 octobre – *Le XIX^e siècle, celui de la religion ?***

HARDY, René, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930*, Montréal, Boréal, 1999, 284 p.

- **16 octobre – *Le XIX^e siècle, celui des transformations de la famille, des rapports de genres et des conditions de vies***

BRADBURY, Bettina, *Familles ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995, p. 23-58.

DOUCET, Sophie, « Sur le chemin du paradis : les joies d'aimer, de croire et de s'accomplir de Marie-Louise Globensky (1849-1919) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 70, no 3, hiver 2017, p. 5-29.

FAHRNI, Magda, « The industrial Revolution in Canada, 1840-1889 », dans *Of Kith and kin. A History of Families in Canada*, Oxford, Oxford University Press, 2021, p. 73-94.

RANDALL, Marilyn « Pantalon, parole et pistolet : l'invention de la femme dans les journaux canadiens à l'époque de la Rébellion de 1837-1838 », dans *Archive et poétique de l'invention*, sous la dir. de Marc-André Bernier, Québec, Nota bene, 2003, p. 159-181.

- **30 octobre – *Le XIX^e siècle, celui des mutations économiques ?***

COURVILLE, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin, *Atlas historique du Québec. Le pays laurentien au XIX^e siècle. Les morphologies de base*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 49-129.

GREER, Allan, « L'entrée dans le XIX^e siècle : crise ou évolution ? », dans *Habitants, Marchands et seigneurs. La société rurale du bas Richelieu, 1740-1840*, Québec, Septentrion, 2011, p. 255-300.

DESSUREAULT, Christian, « Industrie et société rurale. Le cas de la seigneurie de Saint-Hyacinthe des origines à 1861 », dans *Le monde rural québécois aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cultures, hiérarchies, pouvoirs,* Montréal, Fides, 2018, p. 57-102.

RUSSELL, Peter A., *How Agriculture Made Canada. Farming in the Nineteenth Century*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's, 2012, p. 96-141.

- **13 novembre – *Le XIX^e siècle, celui de l'urbain ?***

FOUGÈRES, Dany, « Organisation et peuplement de l'île à l'extérieur de Montréal, 1840-1890 »; « La ville moderne, 1840-1890 » ; « Une île sans partage : la domination de Montréal à l'ère d'une nouvelle dynamique insulaire », dans Dany Fougères (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. Tome I. Des origines à 1930.* Québec, PUL, 2012, p. 355-483.

- **27 novembre – *Le XIX^e siècle, celui des transformations des conditions de vie des autochtones ?***

INKSETTER, Leila, *Initiatives et adaptation algonquines au XIXe siècle*, Québec, Éditions du Septentrion, 2017, introduction et p. 183-481.

- **11 décembre – *Le XIX^e siècle, celui de la quête de soi ?***

GROULX, Patrice, *François-Xavier Garneau. Poète, historien et patriote*, Montréal, Éditions du Boréal, 2020, 282 pages.

Tableau synthèse du calendrier des rencontres

Cours	***Date***	***Activités***
1	4 septembre	*Présentation du plan de cours et du déroulement de la session*
2	11 septembre	*Indices de la production historienne québécoise sur le XIX^{e} siècle à travers la RHAF*
3	18 septembre	*Travail individuel et/ou rencontre avec le professeur*
4	25 septembre	*Le XIX^{e} siècle, celui du libéralisme ?*
5	2 octobre	*Travail individuel et/ou rencontre avec le professeur*
6	9 octobre	*Le XIX^{e} siècle, celui de la religion ?*
7	16 octobre	*Le XIX^{e} siècle, celui des transformations de la famille, des rapports de genres et des conditions de vies*
8	23 octobre	*Semaine de lecture - Travail individuel et/ou rencontre avec le professeur*
9	30 octobre	*Le XIX^{e} siècle, celui des mutations économiques ?*
10	6 novembre	*Travail individuel et/ou rencontre avec le professeur*
11	13 novembre	*Le XIX^{e} siècle, celui de l'urbain ?*
12	20 novembre	*Travail individuel et/ou rencontre avec le professeur*
13	27 novembre	*Le XIX^{e} siècle, celui des transformations des conditions de vie des autochtones ?*
14	4 décembre	*Travail individuel et/ou rencontre avec le professeur*
15	11 décembre	*Le XIX^{e} siècle, celui de la quête de soi ?*

Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Document et Informations additionnelles

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

Règlements pédagogiques du département d'histoire

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026) :**

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.**
- **Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.**
- **Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.**

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique : Pour** que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.

Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps